

Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2004

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC  
1130, route de l'Église, bureau 2-35  
Ste-Foy, Québec  
G1V 4X6

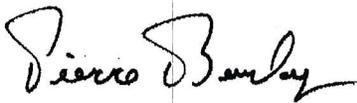
À l'attention de Madame Johanne Savard

OBJET : A la Commission consultative sur la vision stratégique présidée par Monsieur Michel Giroux

Madame,

Dans le cadre de la consultation publique entreprise par la CMQ sur sa vision stratégique, il me fait plaisir de vous déposer le mémoire préparé par le Groupe d'accès à la rivière Montmorency portant plus spécifiquement sur la préoccupation du chantier no 3 « Une communauté plus saine et durable ».

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Pierre Boulay, Président  
Groupe d'accès à la rivière Montmorency (G.A.M.)

p.j.

# **VISION STRATÉGIQUE DE LA CMQ**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À**

**LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LA VISION STRATÉGIQUE**

**PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR MICHEL GIROUX**

**PRÉPARÉ PAR :**

**LE GROUPE D'ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY**

**SEPTEMBRE 2004**

**LE GROUPE D'ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY**

**3667, RUE PÉLISSIER  
SAINTE-FOY, QUÉBEC  
G1X 3W9**

**Téléphone : (418) 659-7607**

**Site internet du GAM : <http://site.voila.fr/gamontmorency>**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**Monsieur Pierre Boulay, président**

**Monsieur Guy Hamelin, vice-président**

**Madame Geneviève Trépanier, secrétaire**

**Monsieur Jean-François L'Heureux, trésorier**

**Monsieur Jean Bernier, administrateur**

**Septembre 2004**

**UN RÉSEAU VERT ET BLEU**  
**SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE**  
**DE QUÉBEC**

ÉTAT DE LA SITUATION

La répartition des espaces publics donnant accès aux différents plans d'eau de la région métropolitaine de Québec souffre de l'absence d'une vision commune sur un concept global de conservation des paysages et d'accès au domaine aquatique.

Dans ce contexte, le Groupe d'accès à la rivière Montmorency (GAM) salue la démarche de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et propose son partenariat à l'élaboration d'un concept d'aménagement d'un réseau vert et bleu sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

Le Groupe accès à la rivière Montmorency est une société à but non lucratif qui recherche l'accessibilité au bassin de la rivière Montmorency, par la création d'un réseau d'accès publics destinés à l'ensemble de la population et plus particulièrement aux canoteurs et kayakistes. De par son action, le GAM vise à l'échelle de ses moyens à contrer le recul du domaine public sur les berges des rivières Montmorency et De l'Ile.

Le potentiel récréatif des rivières situées sur le territoire de la CMQ, en particulier pour les activités d'eau vive, est très élevé. Malheureusement, la privatisation des berges limite beaucoup le développement et la croissance de ce type d'activité sur plusieurs d'entre elles et la plus touchée est la rivière Montmorency.

Parmi toutes les rivières sur notre territoire, les rivières Montmorency et De l'Ile représentent un site exceptionnel pour la pratique du canot et du kayak en eau vive. Elles offrent une gamme variée de rapides qui s'adresse à des canoteurs de calibre différent allant de l'intermédiaire à l'expert, offrant ainsi un débouche naturel aux amateurs d'eau vive qui ont fait leurs classes dans le parc de la Vallée-de-la-Jacques-Cartier et qui cherchent des défis à leur mesure. La réputation de

la Montmorency est telle que les amateurs de tout le Québec et même de l'extérieur du Québec la fréquentent.

Si l'on fait exception de la section dite « Des trois sauts » dans l'arrondissement Beauport qui est fréquenté par l'élite des kayakistes, le meilleur potentiel de la rivière pour la récréation en eau vive se situe à l'intérieur des limites de la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval où l'ensemble des rives est privatisé.

#### LES ACCES

À toutes fins pratiques, dans la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval, les seuls accès publics à la rivière sont des résiduels d'emprises de rue ainsi que le site d'accès créé par le GAM et ouvert à la population au 614A avenue Ste-Brigitte. Le premier endroit se situe sur l'île Enchanteresse, la rue des Prés qui supporte les assises du pont de l'île, laisse près de celui-ci un résiduel d'emprise qui permet un accès sur la rive droite de l'île, à son autre extrémité sur la rive gauche de l'île la rue des Prés se termine en impasse créant du coup un accès public à la rivière.

Le second accès est du même ordre. Il se compose du résiduel d'emprise de la rue St-Louis qui enjambe la rivière De l'île, qui elle-même se jette dans la Montmorency. Pour le reste, l'ensemble des rives à l'intérieur des limites de la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval est du domaine privé.

En 1999, devant ce constat de la privatisation des berges, 12 femmes et hommes, amateurs de canot, provenant de différents points de la CMQ ont fondé le Groupe d'accès à la rivière Montmorency (GAM), par une mise de fonds personnels. Ils ont procédé à l'acquisition d'un premier terrain situé sur la rive droite de la rivière De l'île au confluent de la rivière Montmorency. L'aménagement du site, effectué par un groupe de bénévoles, a suivi une levée de fonds populaire et ainsi était créé le premier chaînon d'accès ouvert au public sur la rivière Montmorency.

Le GAM est un organisme sans but lucratif qui vit du soutien populaire sans aucune subvention ou aide gouvernementale. Le GAM ouvre les portes de son terrain tout à fait gratuitement et ce, à l'ensemble de la population. Il assume les taxes scolaires et municipales de ce terrain de destination publique.

## PARTENARIAT

Le Groupe d'accès à la rivière Montmorency souhaite, dans le cadre de l'élaboration d'un concept d'aménagement d'un réseau vert et bleu sur le territoire de la CMQ, développer un partenariat avec les instances décisionnelles de la région. Tout comme le soulignait la Société de la faune et des parcs, dans le document intitulé «Orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la CMQ», cette dernière entend: «Appuyer les efforts des comités de concertation des groupes locaux ou des organismes voués à la conservation et la mise en valeur du milieu naturel (ZIP, GIRAM, les Amis de la vallée du St-Laurent, etc.)» - Gouvernement du Québec, décembre 2002, p. 38.

Il en va de même avec la Commission de la Capitale Nationale du Québec qui le soulignait dans son document intitulé «Une Capitale à bâtir – p.20». Ladite commission encourage une démarche basée sur la participation citoyenne. L'objectif général est de doter la Capitale nationale d'un réseau structuré et représentatif d'espaces verts et bleus, à la fois attrayants, accessibles et diversifiés.

À l'instar des autres groupes oeuvrant déjà dans le milieu, le GAM s'affirme comme un partenaire très important pour la communauté.

## LE CORRIDOR

La descente de rivière en canot ou en kayak nécessite l'aménagement de site d'accès à l'eau ainsi que de sortie entre les différentes catégories de sections de la rivière. La création d'un corridor de liaison bleu sur la rivière Montmorency viendrait soutenir et compléter l'action entreprise par le GAM.

À cet effet, le GAM suggère d'identifier dès maintenant des points structurant sur le réseau hydrique. Ainsi, en amont du terrain propriété du GAM, sur la rivière De l'île, un site d'accès devra être créé pour permettre l'utilisation d'un trajet entre la partie amont de la rivière De l'île et l'actuel terrain du GAM. Il en est de même pour la rivière Montmorency. Un site de mise à l'eau devra être créé en amont sur celle-ci, afin de permettre l'utilisation de la section A de la

Montmorency jusqu'à l'actuel terrain du GAM qui marque la transition entre la section A et la section B de la rivière Montmorency.

Plus simplement, sur les rivières De l'île et Montmorency en amont de leur confluent, nous sommes dans des sections réservées aux pagayeurs experts. En aval du confluent ou de l'actuel site propriété du GAM et jusqu'à l'île Enchanteresse, nous sommes dans un secteur pour pagayeurs intermédiaires. En aval De l'île Enchanteresse, il serait possible de développer une section pour débutants.

Dans ce contexte, le GAM souhaite, de concert avec la municipalité de Ste-Brigitte-de-Laval, la MRC de la Jacques-Cartier, la Communauté métropolitaine de Québec et la Commission de la Capitale nationale du Québec, développer rapidement un deuxième maillon du réseau d'espaces bleus et verts sur la rivière Montmorency.

#### SITE PRIORITAIRE

La pointe aval de l'île Enchanteresse, nous apparaît le site tout désigné pour créer « un parc urbain » qui donnerait un second accès public à la rivière, de par son accessibilité, sa topographie et ses dimensions. Ce parc deviendrait une référence pour la population de Ste-Brigitte-de-Laval et les amateurs de rivière.

Le site de l'île, malgré qu'il soit greffé d'une contrainte environnementale majeure due à la présence d'une zone inondable, présente un potentiel hors du commun pour la création d'un espace bleu sur la rivière Montmorency. Cet endroit unique doit être aménagé pour recevoir les visiteurs qui profitent de la rivière soit pour la pêche, la baignade, le nautisme ou tout simplement la détente. On doit y retrouver toutes les installations nécessaires pour de telles activités, soit des tables, bancs, poubelles, blocs sanitaires, stationnements, etc.

Le GAM a donc choisi, avec ses faibles moyens, de se porter acquéreur de ce site et de l'ouvrir à la population créant ainsi un deuxième accès à la rivière.

#### ENGAGEMENT DU GAM

L'action du GAM s'inscrit à l'intérieur du mouvement québécois de sauvegarde et de mise en valeur des rivières du Québec, de par ses actions et son association à la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK). Il est en mesure de rejoindre l'ensemble des groupes et individus du Québec préoccupés par ces valeurs. La grande caractéristique de ce vaste mouvement de soutien et de sauvegarde québécois s'appuie sur une implication personnelle et financière de ses membres.

Vous avez ici une société à but non lucratif qui a su avec des moyens limités, sans aucune aide gouvernementale, redonner à la population du Québec un accès public à la rivière Montmorency. Ainsi, dans le cadre d'une volonté concrète de la CMQ de créer un réseau vert et bleu sur les rives des rivières Montmorency et De l'île, le GAM offre à cette dernière tout son appui avec son expertise de l'eau vive pour l'identification des parcours canotables et des sites structurant ainsi que sa capacité à impliquer financièrement le milieu de la sauvegarde des rivières. En outre, l'efficacité de l'action du GAM serait rehaussé par l'appui de la CMQ en matière d'aménagement, de taxation et d'assurance. Le GAM souhaite s'associer à la CMQ et aux décideurs de la région pour redonner un caractère public aux rives de la Montmorency et surmonter ensemble la multitude de contraintes que rencontre notre démarche commune.